

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du Jeudi 11 juin 2015

Le Jeudi 11 juin 2015 à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Coulomby s'est réuni sous la présidence de Mr Marc BRUGGEMAN, Maire, en suite de convocation en date du 26 mai 2015 dont un exemplaire a été affiché à la mairie.

Assistaient à cette réunion : Mme ARBLAY Annie, M. BRUGGEMAN Marc, Mme CARON Isabelle, M. COCQUEREL David, M. DANIEL Jean Marc, Mme MARSOT Jessica, M. LEFEBVRE Stéphane, M. LEMAIRE Jean François, Mme PIRET Raymonde, M. POURCHEL Laurent, M. VASSEUR Pascal.

Absent(s) excusé(s): Monsieur LEFEBVRE Claude, Monsieur LAMARE Philippe, Monsieur CODRON Thierry, Monsieur GORET Christophe,

Absent(s) non excusé(s):

Secrétaire de séance : Madame Raymonde PIRET, adjointe - Madame DUCLOY Corinne secrétaire, Madame RUFFIN Valérie secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 avril 2015

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le compte rendu du Conseil Municipal du 9 avril 2015. Le Conseil Municipal n'émet aucune observation.

Délibération N°1 : Travaux cantine

Monsieur le Maire annonce que certains travaux (lave main, mise en place d'armoires inox..) avancent au niveau de la cantine, suite à la visite du contrôle sanitaire effectué par Madame Meurice. Les peintures de la cuisine seront faites par les agents techniques. Un échéancier de travaux est mis en place selon le souhait de la DDPP. Monsieur le Maire annonce que des travaux seront à prévoir courant 2016 pour résoudre le problème d'odeurs dans la salle municipale.

Une étude est en cours avec l'architecte Hélio (chantier important).

Délibération N°2 : fin des 2 contrats Cui Cae

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que les 2 contrats Cui Cae s'arrêtent prochainement et qu'il est nécessaire de les remplacer. Un appel à candidature a été déposé sur le site pour un poste de contrat aidé. Le conseil municipal se réunira pour les entretiens à venir.

Pour le second remplacement, une réflexion est en cours à savoir s'il y a possibilité d'embaucher en CDI. La décision se fera ultérieurement.

Le Maire explique que suite au passage de la DDPP une formation hygiène au service de la cantine sera à prévoir auprès du Parc Naturel pour les personnes qui seront recrutées.

Délibération N° 3 : Avancement des travaux de citerne incendie :

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que suite à l'appel d'offre mené par le bureau d'étude V2R, c'est la société COLAS qui a été retenue. Les travaux seront réalisés fin d'année 2015 voir début d'année 2016

Délibération n°4 : Devenir du terrain communal de 3 ha :

Monsieur le Maire informe qu'une étude avait été faite pour un projet de création d'un foyer d'accueil médicalisé à destination de personnes jeunes atteintes d'Alzheimer avec le Conseil départemental. Celui-ci n'a pas eu de suite favorable.

La 2^{ème} étude avec l'Apeï de SAINT OMER a été également refusée par l'ARS.

La 3^{ème} étude portant sur la création d'une station de logements proche de la station de trail et de golf n'a pas eu de réponse favorable.

Monsieur le Maire informe qu'un contact a été pris par le biais d'ENERLYA avec l'association Energetic pour un projet citoyen de production d'énergies renouvelables. L'assemblée donne son accord pour que l'étude soit réalisée sachant qu'elle est gratuite.

Délibération n 5 : Avancement de grade pour l'agent Rose Daniel :

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que Mr Rose Daniel bénéficie d'un avancement de grade de par son ancienneté. A l'unanimité le conseil l'accepte. Cela représente 30 euros environ en plus par mois.

Délibération N°6 : Augmentation du temps de travail de Valérie Ruffin

Monsieur le Maire propose d'augmenter le temps de travail de Madame Ruffin Valérie et de lui passer son contrat de 28 heures à 30 heures par semaine, soit une augmentation de 75 euros par mois (surcharge due à la dématérialisation en autre, dossiers importants à gérer).

Le Conseil accepte à l'unanimité.

Délibération N °7 : Paiement de la facture D'étude de V2R pour la pose d'une citerne incendie rue des Bullescamps :

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à payer la facture de V2R, et décident d'en valider le paiement au bureau d'étude V2R d'un montant de 2692.80 euros pour l'installation de la citerne incendie rue des Bullescamps.

AUTRES POINTS EVOQUES :

- A) Les travaux d'assainissement seront réalisés par Leroy TP et commenceront le 15 juillet après la ducasse pour une durée de 15 jours.
- B) 2 entreprises ont répondu à l'appel de prix concernant des travaux de changement de radiateurs dans la salle des anciens : c'est l'entreprise Maison Connectée Sécurisée de Coulomby qui réalisera ces travaux.
- C) Délibération générale prise pour l'encaissement d'un chèque de 858 euros suite à un sinistre sur un abribus à Harlettes.
- D) Lecture faite d'un courrier envoyé pour nuisances rencontrées quant à la circulation de poids-lourds de chez NOVANDIE.

- E) Lecture de la mise en place d'un programme de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement sur le bassin versant de l'Aa de la CCPL par la Smaggea.
- F) Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par Mme le Maire de Lumbres ainsi que la délibération de son conseil, qui a décidé de réclamer une participation de 300 euros pour les frais scolaires des enfants extérieurs à Lumbres. Le Conseil Municipal de Coulomby refuse à l'unanimité. Les structures scolaires sont existantes sur le RPI.
- G) A noter que les baux de Mr Boutin sont en cours de résolution pour le paiement.
- H) Monsieur le Maire décide, ainsi que le conseil Municipal, de nommer Madame Valérie Ruffin en tant que coordonnateur communal pour le recensement de l'année 2016.

ARBLAY ANNIE

BRUGGEMAN MARC

CARON ISABELLE

COCQUEREL DAVID

DANIEL JEAN-MARC

LEFEBVRE STEPHANE

LEMAIRE JEAN FRANCOIS

MARSOT JESSICA

PIRET RAYMONDE

POURCHEL LAURENT

VASSEUR LAURENT